

FICHE CONTACT
FORMATIONS en APPRENTISSAGE / CONTINUE

Date APPEL : DATE RDV :

AE PETITE ENFANCE CUISINE COMM & SERVICE EN HCR PSR APR

IDENTIFICATION DE L'APPRENANT

Nom – Prénom :

Date et lieu de naissance : Age :

Téléphone : Mail :

RESPONSABLES

(Responsable légal) LES PARENTS LE PERE LA MERE AUTRES

MME – MR

Adresse :

.....

TELEPHONE :

.....

Adresse mail :

SUIVI EDUCATIF – FOYER – TUTEUR

MME – MR

STRUCTURE – ADRESSE

.....

TELEPHONE :

SCOLARITE

Classe fréquentée

Etablissement

Diplôme(s)

Reconnaissance RQTH Oui Non

Demande d'aménagements spécifiques : Oui Non

Observations :

.....

Régime souhaité Interne Demi-pensionnaire

Langue vivante : ANGLAIS

Cycle envisagé

APPRENTISSAGE CONTRAT DE PROF FINANCEMENT PERSONNEL

1 AN 2 ANS

Stage(s) : Oui Non

.....

.....

Expériences professionnelles dans le secteur Oui Non

.....

.....

Observations :

CONTACT AVEC UN EMPLOYEUR RECHERCHE UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

.....

.....

.....

Le présent article a pour objet de mettre en conformité le contrat de scolarité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Les informations recueillies dans le cadre du contrat de scolarité et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription au sein de la MFR.

Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Les données à caractère personnel sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie, aux instances du Ministère de l'Agriculture (DRAAF / SRFD / ...) ainsi qu'aux Fédérations Institutionnelles MFR.

Les parents autorisent également la MFR à gracieusement diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe et à tous usages les photos et vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser au directeur de la MFR.

A, le 2020

Signature(s) des représentants légaux du jeune

ou du jeune majeur